

N° 90/12 - 29 octobre 1990

LE CULTE ISLAMIQUE

par Robert CASPAR

En ce qui concerne les "cinq piliers de l'Islam" nous nous sommes aperçus que si tous et chacun ont été mentionnés voire analysés dans nos parutions antérieures (323 titres -consultez vos Tables-Index) les textes sont relativement anciens et surtout certains de nos "abonnés" ne les possèdent plus.

Nous sommes heureux de vous présenter ce jour en un seul ensemble tout un cha pitre tiré de **Pour un Regard Chrétien sur l'Islam** par Robert CASPAR des Pères Blancs.

Vous trouverez en fin de page en annexe la table des matières de cet ouvrage imprimé par les Editions du Centurion 1990, 41, rue François 1er 75008 PARIS.

Se Comprendre

La foi exige les oeuvres. Les oeuvres de la foi sont la foi mise en acte. En Islam, c'est "obéir" à Dieu, faire sa volonté. L'acte bon, la bonne oeuvre, se définit comme acte d'obéissance à Dieu. On peut penser qu'il en est de même en toute religion. En effet, on se le demandera. Pour l'instant, notons-le, ce que l'Islam appelle les "actes de culte", ou "actes d'adoration" de Dieu ('ibâdât) est la mise en oeuvre de la relation du "serviteur-adorateur" ('abd) à Son Seigneur, même si certains de ces actes, comme l'aumône, semblent s'adresser d'abord à l'homme. Si on demande à un musulman qui fait le Ramadan : "Pourquoi jeûnes-tu ?", sa réponse spontanée sera habituellement : "Parce que Dieu l'a ordonné". Viendront après d'autres explications et justifications. En effet, Dieu, dans la révélation coranique, ne se contente pas de lier la foi aux oeuvres. Il précise maintes fois ces dernières. Les hadiths (paroles du Prophète) y apporteront des compléments et le "droit religieux" (fiqh) définira tout cela dans les moindres détails.

Classiquement, les actes du culte sont regroupés dans les **cinq "piliers"** de l'Islam : la profession de foi **(chahâda)**, la prière rituelle **(salât)**, le jeûne du Ramadan, l'aumône **(zakât)** et le pèlerinage à La Mecque **(hadjdj)**.

I. LA PROFESSION DE FOI

On a déjà parlé de la foi et de la double profession de foi en l'unicité de Dieu et en la mission du Prophète. Ce n'est pas en vain qu'elle est placée par le Coran en tête des "piliers". Non seulement "l'Islam est centré sur la foi", mais le musulman doit être le témoin de la foi devant ses frères et devant le monde. Ainsi s'exprime cette profession de foi : "Je témoigne qu'il n'y a pas d'autre divinité que Dieu et je témoigne que Mohammed est l'Envoyé de Dieu". Rappelons que c'est cette profession de foi, faite officiellement, qui fait entrer dans la communauté musulmane, et non, comme on le croit souvent, la circoncision, appelée parfois le "baptême" musulman, qui n'est qu'un rite traditionnel et social, non coranique. L'équivalent du baptême chrétien est la **chahâda.**

Ses formes

Ce témoignage de la foi musulmane a pu prendre bien des formes dans l'histoire, depuis le courageux témoignage de certains justes devant les excès et la prévarication des dirigeants jusqu'aux formes les plus militantes et militaires. Il faut signaler aussi qu'il comporte des exceptions, basées sur le Coran (2, 178; 16, 105); en cas de force majeure, on peut "cacher sa foi" (taqiyya), se déclarer autre que ce qu'on est réellement, à condition de la préserver dans son cœur. Les docteurs "orthodoxes" sunnites l'admettent. Les chiites, presque toujours minoritaires et persécutés, en font un principe. Les kharidjites en discutent.. Il suffira de rappeler le cas des morisques : les musulmans restés en Espagne après la "reconquête" chrétienne, convertis de force au Christianisme après un certain temps de tolérance, et restés secrètement musulmans avant d'être définitivement expulsés.

Son sens actuel

Aujourd'hui, le témoignage de la foi musulmane s'exprime avec vigueur, à travers ce qu'on appelle le "réveil islamique". Cette expression recouvre des phénomènes assez différents, depuis la conversion à une vie de foi plus profonde et le retour à la pratique du culte, jusqu'à des manifestations d'agressivité contre tout ce qui n'est pas musulman. Ces manifestations de puissance elles-mêmes sont bien ambiguës, comme le sont toujours les mouvements religieux qui s'expriment à travers les luttes sociales et politiques. Mais une foi qui serait sans influence dans ces domaines serait-elle encore une vraie foi en Dieu et dans le Créateur de l'univers ?

Il est au moins un point fondamental sur lequel chrétiens et musulmans peuvent se retrouver dans une véritable fraternité de foi :c'est dans le refus de toute idolâtrie. Nos deux religions ont commencé par le refus des idoles du polythéisme. Elles ont aujourd'hui à lutter ensemble contre les nouvelles idoles, qu'il s'agisse de l'argent, du pouvoir totalitaire et de toute exploitation de l'homme par l'homme. Des incroyants redécouvrent que le monothéisme est l'ultime rempart de l'homme libre. C'est vrai si l'homme cesse de se prendre pour Dieu au risque de jouer l'apprenti sorcier. Respecter les droits de Dieu, ce doit être respecter ceux de l'homme et le mettre à sa juste place : serviteur de Dieu au service de ses frères. C'est ainsi, et ainsi seulement, que l'homme accomplira sa vocation d'homme.

Le témoignage missionnaire

Mais le témoignage de la foi a aussi pour visée l'ouverture de l'autre à notre propre foi. Cela aussi est essentiel au témoignage de foi, pour le chrétien comme pour le musulman. Mais on voit surgir aussitôt le spectre du prosélytisme, de la mission liée à la colonisation ou, du côté musulman vu par le chrétien, celui de l'islamisation par la conquête, autrefois, par les pétrodollars, aujourd'hui. Quelques vérités simples et essentielles sont à rappeler.

On ne contestera pas les excès qui ont eu lieu de part et d'autre, et qui parfois ont lieu encore aujourd'hui. On évitera surtout de se jeter à la tête les excès de l'autre en oubliant de faire son examen de conscience. Ou encore de s'adresser des sommations en forme d'échange, du genre : la grande mosquée de Cordoue (ancienne église St Vincent) convertie en cathédrale contre la basilique de Ste Sophie à Constantinople, convertie en grande mosquée, puis en musée. Il serait souhaitable qu'un jour chrétiens et musulmans puissent faire, en toute amitié, le bilan aussi objectif que possible du passé, pour en tirer des leçons pour l'avenir. En attendant, c'est à chacun de balayer devant sa porte. Ajouterai-je que le chrétien y est tenu plus que tout autre s'il veut être fidèle à son Seigneur et à son Evangile de l'amour envers tous les hommes, jusqu'aux ennemis, du pardon et de la réconciliation ? L'Islam, dès le Coran, définit volontiers le Christianisme comme la religion de l'amour et reproche surtout aux chrétiens de n'y avoir pas été fidèles.

Un droit et un devoir imprescriptibles

Cela dit, témoigner de sa foi et souhaiter la faire partager est un droit et un devoir pour tout croyant. C'est dans la logique de la foi, car nous croyons, chrétiens et musulmans, que la Parole divine qui nous est donnée s'adresse à tous les hommes. C'est dans la logique de l'amour : comment pourrions-nous aimer en vérité si nous décidions de garder pour nous ce que nous avons reçu par grâce, qui est au cœur de notre vie et qui peut accomplir ce que nous percevons de vrai et de bien dans nos frères ? Et c'est un musulman tunisien, Mohammed Talbi, qui rappelait aux chrétiens leur "devoir d'apostolat", dans une conférence à Rome en 1971, publiée depuis à Tunis, sous le titre **Islam et Dialogue.** Il entendait par là que celui qui a reçu une vérité doit la partager avec ses frères. Cela

s'appelle, en Christianisme, la **mission** de l'Eglise, donc de tout chrétien, et, en Islam, l'"appelinvitation" (da'wa) à l'Islam.

Tout est dans la méthode

Tout le problème est dans la méthode. On devrait se mettre facilement d'accord pour refuser le prosélytisme, comme le fait fermement M. Talbi, dans le sens de tout moyen, profane ou religieux, qui violerait ou ferait pression sur les consciences et les libertés. Nous répétons sans cesse, et jamais assez, que Dieu seul convertit les cœurs. Et les musulmans aussi aiment à citer ce beau verset du Coran : "Ce n'est pas toi qui peux conduire dans la voie droite ceux que tu aimes. C'est Dieu qui y conduit ceux qu'Il veut. Car Lui seul connaît ceux qui sont dans la bonne voie" (28, 56).

Alors, faut-il se taire, ou limiter volontairement les rapports entre chrétiens et musulmans à une collaboration sur des objectifs humains, en excluant tout échange au plan religieux et même "confessionnel"? Mais qu'est-ce que ce dialogue dont on exclut **a priori** ce qui est, pour chacun de nous, essentiel, notre foi? Le vrai dialogue est celui dans lequel on s'engage tout entier et sans savoir où il nous mènera l'un et l'autre. Car c'est Dieu, son Esprit, qui le conduit. Une chose est sûre : si le dialogue est sincère et total, chacun en sortira transformé, de quelque façon. Il aura au moins perdu quelques fausses évidences. Quand à la foi, c'est Dieu qui l'assure. Le dialogue polémique, au contraire, surtout si on s'y croit victorieux, ne fait que renforcer l'autre dans ses évidences, vraies ou fausses. J'ajouterai que c'est notre interlocuteur qui choisit son terrain et nous avons à l'y rejoindre sans préjugés. D'ailleurs, c'est la vie, surtout la vie partagée, qui suscite le terrain du dialogue.

Le témoignage

Mais je préfère le terme de témoignage à celui de dialogue, qui évoque fâcheusement un échange verbal et en tête à tête, alors que chrétiens et musulmans ont surtout à regarder ensemble dans la même direction, celle du monde qui nous interpelle, et à oeuvrer à son service. Le témoignage est également enraciné dans la tradition chrétienne (c'est toute la théologie des écrits de St Jean : son Evangile, ses Epttres, son Apocalypse) et dans la tradition musulmane, nous venons de le voir. Ce n'est pas pas hasard que le même mot signifie, en Islam et en Christianisnne₁ le témoignage suprême par le don de ,Sà", liie. En Christianisme, c'est le "martyre"; en Islam, c'est la mort au djihad (le martyr : châhid, pluriel : chouhadâ'). 'Le témoignage est la plus forte parole qui solt. Mais il n'est pas d'abord "parole parla'. Il est la parole de la vie. C'est une vie conforme à l'Évangile qui annonce réellement Jésus-Christ et qui parle de lui. La seule question vraiment importante que doivent se poser I 'Eglise et tout chrétien est celle de leur fidélité ou de leur infidélité à l'Evangile. ALors, soyons-en certains, et l'expérience le confirme, une telle vie fait question et suscite des questions, souvent inexprimées, parfois exprimées. Et alors, il faut toujours répondre, la parole expliquant la vie, "rendant compte de l'espérance qui est en nous" (1, Pierre, 3, 15). On annonce Jésus-Christ en vivant de lui, plus qu'en parlant de lui. Et c'est bien plus difficile. Le reste ne dépend pas de nous mais de l'Esprit de vérité. Or l'Esprit ne fait violence à personne. Il respecte les condiitons propres à chacun. Et si la volonté révélée du Père est de tout récapituler dans le Christ (glorieux), cela apparaîtra à la fin des temps et se réalise déjà mystérieusement au coeur de chacun. Le dialogue, ou mieux, la rencontre, entre chrétiens et musulmans est témoignage réciproque et recherche commune de la volonté de Dieu sur chacun de nous.

Témoignage et mission

Il y aurait beaucoup à dire encore sur ce chapitre. La "missiologie" récente et actuelle relève beaucoup trop unilatéralement du type de mission dit "catéchuménal" dont le modèle est St Paul, ses missions et ses écrits. Le Nouveau Testament est bien plus riche et comporte plusieurs types d'annonces de l'Evangile. Nous ne voulons pas, à notre tour, le réduire au seul type du témoignage. Simplement, vivant en milieu musulman - et sans doute est-ce le cas dans d'autres milieux aussi - nous savons par expérience que c'est le témoignage, et d'abord celui de la vie, qui est seul "parlant". Et il n'est pas moins "missionnaire" que les autres. C'est un certain cardinal Karol Wojtyla qui l'affirmait dans son rapport doctrinal au Synode des évêques sur l'évangélisation en 1974 : la mission de l'Eglise est toujours la même, en tout temps et en tout lieu; c'est d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Mais elle se réalise différemment - il disait "analogiquement" - suivant les différents contextes de la vie de l'Eglise : "Tout en demeurant essentiellement identique, le concept d'évangélisation sera appliqué différemment : dans les Eglises de mission, dans les Eglises d'anciennes chrétientés, dans les rapports avec les Frères séparés, avec les disciples des religions non chrétiennes et avec les non-

croyants, ainsi que dans les régions soumises à la domination de l'athéisme" (Doc. Cath., 1974, pp. 966-969).

II. LA PRIERE

La prière rituelle

C'est l'acte essentiel du culte musulman. Il est utile de rappeler que le mot coranique **salât** signifie la prière rituelle et canonique, ce que nous appelons la prière liturgique. La prière individuelle et libre dans son expression se dira **du 'â'**, invocation, prière de demande. Lorsqu'on demande en français à un musulman s'il prie, il risque de répondre non, au cas où il "ne fait pas la prière rituelle", même s'il "prie" souvent.

Cette prière liturgique est réglée minutieusement par la tradition et les textes juridiques. Elle doit avoir lieu cinq fois par jour, à des heures fixées à la minute au rythme du soleil; à l'aube, au midi, au milieu de l'après-midi, au coucher du soleil et à la nuit tombée. L'"appel à la prière" retentit du haut des minarets pour rappeler l'heure de chaque prière et inviter à la faire à la mosquée ou chez soi.

La pureté légale

Pour prier, il faut être en état de **pureté légale.** Tout acte sexuel, licite ou non, met dans un état d'"impureté majeure", qui est effacé par le bain complet du corps. Cela explique la présence, à côté des mosquées, du hammâm, le "bain maure". Les "impuretés mineures", contractées inévitablement et continuellement dans la vie par le contact avec tout ce qui souille (urine, pus...) sont effacés par l'ablution du visage, des mains jusqu'au coude, et des pieds. Aucun musulman ne fera la prière, chez lui ou à la mosquée, sans avoir procédé à ces ablutions. Le corps doit être pur, mais aussi les habits et le lieu où se fera la prière. C'est le rôle des nattes étendues dans les salles de prière des mosquées, remplacées ailleurs par le tapis de prière, et c'est pourquoi, aussi, on se déchausse pour prier sur ces lieux purifiés. En cas de nécessité, l'eau des ablutions peut être remplacée par du sable ou même une pierre.

Les rites

Celui qui va prier commence par s'orienter dans la direction du Temple saint de La Mecque. Cette orientation (qibla) est indiquée par une niche (mihrâb) au fond de la salle de prière des mosquées. Ailleurs, on s'oriente d'après le soleil. Puis, il formule son intention d'accomplir la prière en obéissant à l'ordre de Dieu, récite quelques invocations (Allah akbar: "Dieu est très grand") ainsi que la première sourate du Coran, la Fâtiha, belle prière dont l'usage très fréquent correspond à celui du Notre-Père.

Chacune des cinq prières quotidiennes comprend un nombre variable d'unités, deux (aube), trois (couchant) ou quatre (midi, après-midi, nuit). Chaque unité comporte la station debout, mains levées à hauteur des épaules, avec l'invocation **Allah akbar**: puis l'inclination du corps à angle droit, mains sur les genoux, avec une autre eulogie ("Loué soit le Seigneur"). Après s'être redressé, le fidèle répète "Dieu écoute qui le loue" et **Allah akbar**. Vient alors la grande prostration, genoux, mains et front contre terre, avec trois fois "Loué soit le Très Haut". Ensuite, il s'assied sur les talons en disant **Allah akbar** et refait la même grande prostration. L'ensemble d'une prière dure de cinq à dix minutes, suivant le nombre d'unités et le rythme personnel. A la fin de chaque prière, le fidèle récite quelques versets du Coran et termine par une salutation qui est à la fois profession de foi (**chahâda**), et souvenir d'Abraham: "A Dieu, les salutations, les prières et tout ce qui est bon! A toi, ô Prophète, paix, miséricorde et bénédictions divines! Paix sur nous et sur les vrais serviteurs de Dieu. Je témoigne qu'il n'y a de dieu que Dieu et je témoigne que Mohammed est son serviteur et son envoyé! O Dieu, prie pour Mohammed et les siens, comme tu a béni Abraham et les siens dans le monde entier. A toi, toute louange et toute gloire".

La prière du vendredi

La grande liturgie de l'Islam est la prière communautaire et hebdomadaire du vendredi à la mosquée. C'est le parallèle à la messe du dimanche. Comme elle, elle est en principe obligatoire pour tout musulman, du moins aux hommes, est-il précisé. En principe aussi, il faut un minimum de qua-

rante fidèles pour qu'elle soit "prière de la communauté". Elle a sa liturgie spéciale; les "unités" sont réduites à deux, mais elles sont précédées d'un sermon plus ou moins long, à contenu souvent moral, parfois aussi trop idéologique, sinon politique. Puis, l'imâm, simple musulman compétent ou fonctionnaire appointé, qui a prononcé le sermon du haut d'une chaire, se met en tête des rangées de fidèles et exécute les rites de la prière, imité par tous les participants. Une série plus ou moins longue de bénédictions et de souhaits sont adressés à Dieu et au Prophète, à l'intention des responsables de la Communauté (autrefois le calife, aujourd'hui les chefs d'Etats) et des problèmes d'actualité. C'est l'équivalent de notre Prière universelle.

Notons que le droit religieux musulman ne prévoit pas que le vendredi soit un jour chômé. Autrefois, chacun quittait sa boutique ou son emploi pour assister à la prière commune à la mosquée. L'invasion de l'Occident et de sa culture chrétienne avait imposé le repos du dimanche. On sait que l'interdiction des "oeuvres serviles" ce jour-là date du haut Moyen-Age et avait pour but de soulager la vie des "serfs". Le dimanche continue à être le jour du repos hebdomadaire dans quelques pays musulmans. D 'autres, après l'indépendance, parfois longtemps après, ont voulu se libérer de cette "séquelle du colonialisme" et ont déplacé ce jour de repos du dimanche au vendredi. Certaines Eglises en pays musulman s'y sont adaptées et célèbrent ce jour-là la messe solennelle de la communauté chrétienne. Quand ce n'est pas le cas, les chrétiens bénéficient d'un temps libre pour assister à la messe du dimanche".

Les autres prières

Il y a encore bien d'autres façons et occasions de prier en Islam. Par exemple, les prières pour demander la pluie en cas, c'est fréquent, de sécheresse, celles des funérailles, celles de fêtes du calendrier liturgique qui comportent des "prières surérogatoires" s'ajoutant à la prière de la nuit... Non liturgiques mais recommandées et pratiquées sont les prières individuelles : répétition des "très beaux noms de Dieu" à l'aide du chapelet, lecture privée du Coran, les mains purifiées, méditations et surtout ces exclamations sans cesse jaillies à tout moment et à toute occasion : "Louange à Dieu" (Al-hamdu lillâh), "Si Dleu le veut" (In cha' Allâh), "Merveille de Dieu", etc.

Le sens de la prière

Si le Coran et surtout le **fiqh** ont multiplié les conditions et les précisions des rites de la prière, de tout temps, on a développé le sens spirituel de ces rites. La prière musulmane est essentiellement acte d'adoration et de louange à Dieu, selon ce qu'il a demandé. Elle est action de grâce pour les bienfaits matériels et spirituels reçus et prière pour les recevoir. Elle demande l'attention du cœur, la purification des passions, l'esprit d'humilité, si bien symbolisé et mis en acte par la grande prostration... Les auteurs spirituels et mystiques voient dans la prière rituelle régulièrement répétée la mise en condition de tout l'être, corps et âme, pour qu'il vive toute sa journée et sa nuit en état de prière, constamment orienté vers la seule vraie **qibla** : Dieu.

Prières communes entre chrétiens et musulmans

La vie des chrétiens en pays musulman ou en partage avec des milieux musulmans suscite parfois chez les uns et les autres le désir de prier ensemble. Dans quelle mesure et sous quelles formes peuvent-ils réaliser ce désir ? Plusieurs situations sont à distinguer.

La forme la plus simple est l'hospitalité offerte pour assister et même participer à la prière de l'une des deux communautés religieuses. Ainsi, il n'est pas rare que des musulmans entrent dans une église pour voir comment les chrétiens prient et aussi pour prier avec eux. Nous les accueillons fraternellement. Mais il est bon de savoir qu'en pays musulman cette participation doit rester sobre et discrète.

De plus, il arrive régulièrement que l'assistance musulmane soit considérable et parfois majoritaire. C'est le cas lors de baptêmes, de célébrations et surtout de funérailles de chrétiens étroitement solidaires des musulmans. Il y a là l'occasion d'une union profonde entre croyants. Il est impératif d'en tenir compte dans la préparation et la célébration de ces cérémonies. Sans changer leur caractère proprement chrétien, on choisira le texte des lectures et des chants, le sens de l'homélie en tenant compte de cette assistance, de façon que chacun puisse s'y unir. Certains gestes liturgiques peuvent même être modifiés. Par exemple, il n'est nullement nécessaire de faire la bénédiction finale en projetant le signe de la croix sur l'assistance, alors qu'elle peut très bien être dite dans le geste de

l'orant. Et il est arrivé que, sur la requête spontanée et fraternelle de l'assistance musulmane, le célébrant autorise la récitation de la **Fâtiha** sur le défunt chrétien à la fin de la cérémonie.

L'inverse est exceptionnel : l'assistance et la participation de chrétiens à la prière à la mosquée. L'initiative ne peut venir que de musulmans qui seraient heureux de voir un ami chrétien prier avec eux. C'est très rare, car pour le musulman, seul le musulman peut participer à la prière de la communauté. Aussi faut-il qu'il y ait une insistance pressante pour accepter cette invitation. En principe, et compte tenu du climat local, il n'y a pas de contre-indication doctrinale. Mais il faudra veiller à éviter tout risque de confusion, en expliquant le sens de cette démarche. La meilleure façon de procéder est de se tenir à l'écart respectueusement. Si les circonstances sont telles qu'il est difficile de ne pas s'unir aux attitudes de la prière musulmane, on pourra le faire en récitant des prières chrétiennes, après en avoir averti ses amis.

Tout autre est le cas de prières communes qui sont habituellement faites pour donner leur plein sens à des rencontres d'amis chrétiens et musulmans. Généralement, un représentant de chaque religion lit à tour de rôle un texte bien choisi dans sa propre tradition, par exemple dans le Coran et le Nouveau Testament. Et si ce texte est chanté ou psalmodié, c'est encore mieux. Chacun écoute en priant et en méditant. Notons que, si on cherche un texte qui concorde avec les deux traditions, ce sont les Psaumes, du moins certains Psaumes, qui répondent le mieux à ce désir. Les musulmans sont heureux de les reprendre.

Parfois, certains textes très beaux de mystiques chrétiens ou musulmans, ou une série de noms divins, peuvent aussi être utilisés avec profit. Bien entendu, quand la langue de ces divers textes, l'arabe par exemple, n'est pas comprises par tous, une traduction suivra l'emploi de la langue originelle.

On désire parfois prier sur un même texte. Le cas était fréquent autrefois dans les écoles chrétiennes ouvertes aux enfants musulmans. Et il existe encore. Ce peut être au début des classes, ou au début et à la fin de la journée, ou dans les occasions particulières. On n'a pas à imposer des prières chrétiennes, même si, par exemple, on remplace l'expression "Mère de Dieu" du Je-vous-salue-Marie, par "Mère du Christ" ou "Mère de Jésus". Ce qui est parfaitement orthodoxe, licite et même très souhaitable dans tous les cas où cette prière est dite devant ou avec des musulmans. Il est bon de savoir aussi que le Notre-Père est tout à fait consonant avec le sens religieux musulman, sauf... le premier mot, qui est formellement exclu. On trouve d'ailleurs cette prière, mot à mot, dans la tradition musulmane, sous forme de hadith. Mais le premier mot est remplacé par "Notre Seigneur".

Dans les écoles chrétiennes, l'expérience a montré que la meilleure façon de procéder était d'inventer des prières spontanées qui soient en accord avec les deux traditions. Et si l'invention de ces prières est confiée aux adolescents, chrétiens et musulmans collaborant, on sera souvent surpris de la qualité de leurs trouvailles.

Enfin, il est des cas privilégiés où une amitié ancienne et profonde a créé entre un chrétien et un musulman des liens de véritable fraternité dans la foi. Je pense à un prêtre et à un imâm de mosquée. Sur le désir de l'imâm, en toute conscience des convergences et des différences, ils en étaient venus à réciter ensemble le Notre-Père et la **Fâtiha.**

Ne quittons pas ce chapitre de la prière sans dire un mot d'un problème parfois débattu. Dans quelle mesure pouvons-nous introduire des prières musulmanes dans notre liturgie chrétienne ? Nombreux sont les chrétiens qui aimeraient consacrer ainsi liturgiquement leur vie de partage avec les musulmans.

Il faut d'abord distinguer deux cas : la liturgie publique, avec présence possible de musulmans, et les liturgies entre chrétiens. Pour ces dernières, la liberté est plus gran de, compte tenu des règles de la liturgie et de son caractère spécifiquement chrétien. Compte tenu aussi de la préparation et des disposiitons de chacun des participants. Pour les liturgies publiques, il faut penser d'abord à la sensibilité de l'assistance chrétienne, à qui s'adresse principalement la liturgie. Mais aussi à celle de l'assistance musulmane effective ou possible, qui risque d'être choquée au lieu d'être édifiée en voyant ses propres textes repris et comme détournés de leur fin dans la liturgie chrétienne. Là encore, tout dépend du climat du milieu chrétien et musulman.

Dans les deux cas, en privé ou en public, il convient d'abord d'utiliser les possiblités qu'offre la liturgie chrétienne en elle-même, pour faire de notre prière, et singulièrement de l'eucharistie, la

consécration de notre vie de partage. Et ces possibilités sont grandes, depuis les intentions de la Prière universelle, le texte des oraisons, le choix des lectures... jusqu'au style des églises et des oratoires, aux attitudes dans la prière, et même au pain eucharistique confectionné par la voisine, au cierge pascal sous forme des cierges enrubannés des mariages et ces circoncisions... au lieu des produits artificiels et coûteusement importés.

Notons aussi que nous pouvons nous associer aux grandes fêtes du calendrier liturgique musulman par des célébrations chrétiennes correspondantes. Ainsi, la liturgie des Eglises d'Afrique du Nord comporte une fête de St Abraham destinée au jour de **l'Aïd el-Kébir.** A **l'Aïd el-Seghir,** qui clôture le Ramadan, la messe de la réconciliation est recommandable, etc.

Cela dit, l'introduction de textes musulmans dans la liturgie chrétienne doit, dans tous les cas, rester exceptionnelle, sobre et discrète. Ils ne remplaceront jamais les lectures bibliques, ni bien sûr, la Prière eucharistique. Mais ils peuvent intervenir dans la préparation pénitentielle, influencer les oraisons et servir de thèmes de méditations pour les moments de silence, après la communion en particulier. Plutôt que les textes coraniques, trop sacralisés par la communauté musulmane, on préférera, comme nous le disions plus haut, certains textes de prières, les noms divins, certains hadîths, certains textes spirituels et mystiques.

Mais l'essentiel n'est pas là. Il est dans l'orientation profonde de toute notre vie, qui se traduira spontanément dans notre vie de prière même sous ses formes les plus classiques, transparattra dans nos intentions et nos homélies et donnera son sens profond, inexprimable, à notre prière personnelle et liturgique, appelés que nous sommes à "servir en Ta présence" nos frères musulmans dont nous partageons la vie pour l'offrir avec la nôtre au Dieu que nous adorons ensemble.

III. LE JEUNE DE RAMADAN

C'est l'aspect le plus connu, et souvent le plus discuté, du culte musulman. Il est prescrit en termes assez précis dans le Coran (2, 183, 187) complété, bien sûr, par la Tradition et le **fiqh.**

Ses rites et son rythme

Il consiste à s'abstenir de toute nourriture et boisson, et même de tout ce qui entrerait dans le corps (l'acte sexuel, ou la fumée du tabac, par exemple) de l'aube au coucher du soleil et cela durant les vingt-neuf ou trente jours du mois lunaire de Ramadan. Des exceptions au jeûne sont prévues, plus larges qu'elles ne sont souvent observées : pour les femmes enceintes et celles qui allaitent, ou simplement pour celles qui ont leurs règles, les vieillards et les jeunes impubères, les malades, les voyageurs (pour les distances de plus de 84 kilomètres !), ceux qui font des travaux pénibles et les combattants de la "guerre sainte". Mais il faut "compenser" les jours de jeûne ainsi omis par autant de jours de jeûne lorsqu'on est libéré de cet empêchement. SI on ne peut le faire, on peut "nourrir" un certain nombre de pauvres.

L'année liturgique musulmane suit le cycle lunaire et donc est plus courte que l'année solaire, la nôtre, de onze à douze jours. De ce fait, le mois de Ramadan avance chaque année d'autant de jours. Son observation, notamment l'abstinence de toute boisson, est plus pénible lorsque ce "mois béni" tombe en plein été et en pleine chaleur, alors que les jours sont les plus longs et les nuits les plus courtes. Celles-ci sont encore raccourcis par la coutume de se lever une heure avant l'aube pour pren dre un premier repas. Et elles sont souvent abrégées à l'autre bout, par les veillées de visites et de réjouissances qui suivent le repas de la "rupture du jeûne" au coucher du soleil.

Son sens

Chacun sait ou soupçonne le rude effort qui est demandé aux musulmans. Et s'abstenir de fumer n'est pas le moins pénible pour beaucoup. Pourtant, non seulement le Ramadan est encore très généralement observé, au Maghreb plus qu'en Orient, dans l'intérieur plus que dans les capitales, mais il l'est de bon coeur, la plupart du temps sincèrement et joyeusement. En ce sens, il n'a que peu de traits communs avec notre carême.

D'abord, à l'évidence, le Ramadan est un mois de fête continuelle. A la rude abstinence du jour, succèdent des repas plus fournis que pendant l'année. Les responsables de l'économie le savent bien, qui prennent bien à l'avance des mesures pour assurer l'approvisionnement, en oeufs par-

ticulièrement et pour tous les produits dont la consommation monte en flèche, les prix ayant tendance à suivre le même chemin. Le soir, ce sont les visites traditionnelles aux parents et amis, et dans les villes la tournée des cafés-chantants et dansants. J'ai souvent été surpris de voir des amis musulmans, vivant une vie très peu conforme à la morale de l'Islam, et même à toute morale, s'imposer un Ramadan très strict. Certains m'ont expliqué cette attitude : "Je me dis musulman, mais je ne fais jamais la prière, je n'observe aucun des préceptes de l'Islam. Si je ne faisais pas le Ramadan, je ne serai plus en rien musulman". Faire le Ramadan, c'est se retrouver au moins un mois dans son identité foncière, et solidaire des huit cents millions de musulmans qui jeûnent ensemble sur la surface de la terre.

Sa pratique

Cependant, il est possible que le Ramadan perde du terrain. S'il reste encore à la mesure de l'homme en hiver, il devient inhumain en été, à moins qu'on ne soit en vacances et qu'on puisse dormir presque tout le jour.

Les contraintes de la vie moderne dans les villes rendent difficile et parfois impossible d'assumer à la fois un travail professionnel exigeant, même avec des horaires aménagés, et le jeûne complet. On est loin de la civilisation nomade, agricole ou artisanale dans laquelle est né et a vécu de longs siècles l'Islam. Certaines voix se font entendre, soit. privées, soit publiques, pour assouplir ce régime. L'ancien président tunisien Bourguiba avait cru trouver une issue en 1 960 en assimilant la lutte pour le développement à la guerre sainte enrôlant tous les musulmans et les dispensant du jeûne. Il n'eut guère d'écho sur ce point. D'autres ont évoqué l'assouplissement des règles du carême chrétien. Mais les autorités religieuses traditionnelles n'ont pas bougé. A vouloir tout maintenir en bloc, on risque de ne laisser le choix qu'entre l'observance intégrale, de plus en plus difficile même aux meilleures volontés, et l'abandon complet en privé ou en public. Mais bien des musulmans, soucieux de concilier vie professionnelle et jeûne, utilisent le droit traditionnel de "réflexion personnelle" et apportent, en privé, des aménagements à leur jeûne. Par exemple, en prenant un solide petit déjeuner à l'heure habituelle, bien après le lever du soleil, et en jeûnant ensuite jusqu'à son coucher. Ils peuvent, de plus, dormir suffisamment. Car c'est le manque de sommeil, plus aue le jeûne, aui épuise physiquement et nerveusement les jeûneurs.

Son sens profond

Mais le jeûne n'est que la face privative du Ramadan. Les auteurs ont su, et les musulmans savent, reconnaître les valeurs spirituelles du "mois béni". La privation matérielle n'est eue le support de la répression des passions mauvaises. C'est aussi pour le riche l'occasion de sentir la faim comme le pauvre, et le Ramadan est souci des pauvres, cui doivent avoir part à la table du riche au repas du soir et à la fête de fin du Ramadan. Ce doit être surtout un mois de recueillement et de prière. Des prières supplémentaires sont dites chaque soir dans les mosquées. Au sommet, le vrai jeûne consistera à se vider de soi-même, à se retrouver pauvre et "indigent" (faqer) de Dieu. On est ici bien proche des valeurs du carême chrétien... et bien loin d'explications apologétiques, superficielles et contestables, du jeûne comme diète médicale favorable à la santé (!), semblables à celles, aussi superficielles mais moins contestables, qui font de la prière rituelle la gymnastique matinale.

Les chrétiens seront sensibles à l'effort souvent très dur que font les musulmans qui veulent obéir intégralement à l'ordre de Dieu. Ils seront sensibles aussi aux problèmes posés aux consciences personnelles et collectives et aux solutions qui se cherchent. Mais ils n'ont pas à prendre parti. En ce domaine comme en tous les autres, la seule règle est celle de la conscience de chacun.

Certains chrétiens profondément engagés dans un milieu musulman ressentent l'appel à participer avec leurs amis au jeûne de Ramadan, selon diverses modalités. Cela peut-être à la fois un témoignage de solidarité et un réel "effort pour Dieu". Les musulmans peuvent y être sensibles, mais ils ne l'exigent jamais, le désirent rarement et parfois s'en étonnent, comme si c'était leur prendre leur bien.

Plus généralement, le jeûne du Ramadan rappellera au chrétien la nécessité de maîtriser les appétits du corps aussi bien que de l'âme. Certes, le Christ nous invite à vivre de l'Esprit et non de la lettre. Et l'Eglise, au cours du temps, a tellement assoupli les règles du carême concernant la mortification corporelle qu'il n'en reste presque plus rien. Nous nous réjouissons d'avoir dépassé la religion du poisson du vendredi et des savants calculs de la nourriture licite aux différents repas des jours de carême, pour concentrer celui-ci sur la conversion intérieure, la prière et le partage. Mais, à

trop se réclamer d'un carême spirituel, on risque de se contenter à peu de frais et de tellement spiritualiser le carême qu'il devient évanescent.

En matière de jeûne, il y a un double risque : tout centrer sur l'observation des règles de la mortification corporelle, avec la bonne conscience du devoir matériellement accompli; ou tout centrer sur l'esprit, en se donnant des justifications faciles pour ne rien faire. Si les musulmans peuvent s'inspirer du carême chrétien pour assouplir les règles du Ramadan difficilement conciliables avec la vie moderne tout en renforçant l'esprit du Ramadan, les chrétiens, et pas seulement ceux qui vivent en pays musulman, pourront s'édifier du jeûne musulman pour se rappeler que le corps doit aussi jeûner, même si l'Eglise ne l'impose plus guère.

IV. L'AUMONE

Placé en quatrième position par la tradition et les manuels, l'aumône (zakât) vient dans le Coran aussitôt après la prière et elle lui est étroitement liée, comme le montre bien la sourate 107 du Coran, qui fait du refus de l'entraide le signe de la prière hypocrite.

La notion

Car le mot d'aumône, qui prend souvent un sens péjoratif aujourd'hui, a, dans la civilisation coranique comme maintenant, le sens de souci du pauvre dans toutes ses dimensions, anciennes et modernes. Le Coran, nous l'avons noté, commence par une revendication pressante et répétée pour respecter le **droit du pauvre** face à l'oppression et aux exactions des riches. Le "pauvre" s'entend d'ailleurs, dans le Coran et ensuite, de tous ceux qui ont besoin d'être secourus et accueillis : la veuve, l'orphelin, le voyageur, l'esclave à libérer... Le Coran les groupe souvent sous le nom de "déshérités" **(al-mustad'afûn :** ceux qui sont en situation de faiblesse) et la révolution iranienne, comme le mouvement des chiites libanais, a rendu ce nom quelque peu familier aux lecteurs de la presse occidentale.

Au début, c'était une contribution volontaire des possédants au bien de tous, versée soit directement aux indigents, soit, et de plus en plus, par l'intermédiaire d'un fonds communautaire. Très vite, la **zakât** devient un impôt légal et obligatoire. Chaque membre de la communauté doit verser à l'Etat la dîme de ses biens meubles et immeubles, selon des tarifs variables avec la situation de chacun et le degré de prospérité générale. L'Etat, qui encaisse ces contributions, a charge de les redistribuer équitablement, en principe en prenant soin des nécessiteux - ce qu'il fait en partie -tout en prélevant le nécessaire au fonctionnement de l'Etat et une autre part pour subvenir aux besoins de la guerre sainte, comme le prévoit le Coran.

Mais cette légalisation de l'aumône/zakât, réduite à un impôt parmi d'autres, a très vite laissé insatisfait le musulman pétri des appels du Coran. Elle ne pouvait répondre seule au souci du pauvre. Le mot de **zakât** lui-même a été abandonné à son sens fiscal, sauf pour l'aumône spéciale de la fin du Ramadan, qui est fixée officiellement chaque année par les autorités religieuses, et à laquelle tous les adultes sont tenus. Généralement, c'est le chef de famille ou le maître de maison qui la verse, en nature ou en espèces, pour chacun de ceux qui sont à sa charge. Il convient de la verser aux pauvres qu'on connaît entre le lever du soleil et la prière du matin le jour de l'Aid, afin que les pauvres aient aussi leur part de la joie de la fête. Son montant est fixé chaque année par le grand mufti de chaque pays. Il correspond à une mesure (sâ' : environ deux litres) de blé dur, soit environ trois à quatre francs français de 1989.

On utilise donc un synonyme de la **zakât**: la **sadaqa**, pour désigner les aumônes personnelles et volontaires. Et le musulman donne volontiers, ne serait-ce qu'une petite pièce, aux pauvres et aux mendiants, fréquents dans les rues des villes malgré les mesures "d'assainissement". Ces derniers, vrais ou fictifs, sont d'ailleurs conscients de leur droit : "Au nom de Celui qui t'a créé et qui m'a créé" disent-ils, pour que "l'argent passe de Son serviteur à Son serviteur, car tout vient de Lui".

Le Coran et les traditions prophétiques multiplient les conseils au donneur et au quémandeur, et certains de ces conseils rappellent l'Evangile : la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite; donner en secret, du moins sans ostentation ni vanterie, sans chercher la respectabilité du quémandeur. Ce dernier doit rester sobre dans sa requête et ne pas insister... Un beau **hadith** reprend, à sa manière, le texte de l'Evangile selon St Matthieu 25,31-46 : nourrir les affamés, vêtir ceux qui sont nus... c'est donner à Dieu lui-même. L'aumône pardonne aussi les péchés et assure le paradis...

Aujourd'hui, l'aumône de la main à la main reste largement pratiquée, surtout dans les milieux traditionnels, et le quémandeur fait partie, comme autrefois, du paysage de la cité. Il est là pour rappeler à tous le devoir du partage, au nom de

Dieu, le Dispensateur équitable de tout bien. Mais, d'une part, l'évolution de la société moderne, l'urbanisation galopante, la soif de promotion matérielle et l'entrée dans la société de consommation rendent les gens plus égoïstes. Alors qu'autrefois le pauvre et tous les déshérités trouvaient toujours accueil et entraide, non seulement au nom de la solidarité du groupe mais au nom de Dieu, aujourd'hui il n'est pas rare de trouver le matin un pauvre mort de faim et de froid à la porte du riche. Cela n'est pas propre aux pays musulmans, de même que l'effort de l'Etat pour assurer une "sécurité sociale" n'est pas propre à l'Occident. Mais, ici comme là, il y a les marges et les bavures.

D'autre part, le sens du pauvre et du déshérité, celui de l'"aumône" du Coran, a pris une nouvelle dimension, qui en vient en droite ligne. C'est la lutte pour la justice sociale, celle des partis et des syndicats, quand ils ne sont pas simples courroies de transmission du pouvoir. C'est aussi celle du pouvoir, quand il n'est pas simple accaparement des richesses au profit de quelques-uns. Et les cas ne sont jamais à l'état pur, comme partout. Quant aux idéologues, ils trouvent facilement dans la zakât la racine coranique du "socialisme musulman".

Le pauvre en Islam et en Christianisme

Le sens du pauvre est donc fondamental en Islam comme en Christianisme. Certes, on ne trouvera pas la béatitude du "pauvre en esprit" dans le Coran, du moins pas dans sa forme évangélique, volontairement paradoxale et provocatrice. Dans le Coran et singulièrement dans la spiritualité et la mystique musulmanes, la pauvreté spirituelle se dira "l'indigence" (faqr), la vacuité de l'homme dont Dieu seul peut combler les besoins matériels et surtout spirituels. Car Dieu seul est riche (ghani) au sens de "seul auto-suffisant". On retrouve ainsi l'attitude fondamentale du serviteur-adorateur envers son Maître et Seigneur. C'est sans doute là aussi que se situe la différence entre le sens chrétien du pauvre et le sens musulman. En évoquant le hadith parallèle à Matthieu 25, nous disions qu'il le reprenait "à sa manière". En effet, il conclut chaque phrase : "Si tu avais rassasié l'affamé..." par "Tu M'aurais trouvé chez lui". L'évangéliste conclut les mêmes phrases par "c'est à Moi que tu l'as fait". N'est-il pas permis de voir là le signe de l'Incarnation ?

Quoi qu'il en soit, il est clair que le sens du pauvre dans sa dimension moderne de la justice sociale constitue un des axes majeurs, pas seulement du "dialogue" islamo-chrétien, mais de la collaboration fraternelle des chrétiens et des musulmans au service de l'humanité d'aujourd'hui. Vatican II y appelle explicitement et dans cette ligne même (Nostra Aetate, 3 in fine). Inutile d'en dire davantage. La parole est à l'action.

V. LE PELERINAGE

Le pèlerinage à La Mecque est le dernier "pilier" du culte musulman. Il est obligatoire "pour tout musulman qui en a les moyens", dit le Coran 2, 196, qui indique par ailleurs les principaux rites de ce pèlerinage, que les **hadiths** et le **fiqh** préciseront.

Avant l'Islam, le temple sacré de La Mecque, la **Ka'aba**, bâtiment cubique et vide de 10 mètres sur 12 et 15 mètres de haut, entouré d'une quantité de "pierres dressées" et lieu de rassemblement d'un pèlerinage annuel, était le centre du culte polythéiste de la région. Le Coran intervient pour purifier ce culte traditionnel de toute trace de polythéisme, tout en reprenant ses principaux rites. On connaît, en chrétienté comme ailleurs, ce phénomène de "baptême" des rites païens.

Mais surtout, le Coran affirme que c'est **Abraham** qui a construit ce sanctuaire, à l'aide de son fils Ismaël et en réplique à un temple céleste. C'est lui aussi qui en a fixé les rites en les accomplissant lui-même (Coran 2, 125-127; cf. 3, 96-97; 14, 35-37; 22, 25). Inutile de chercher dans la Bible une quelconque allusion à un séjour d'Abraham dans cette région. Plus proche est l'épisode d'Agar chassée au désert avec son enfant Ismaël (Genèse 21, 8-21). La tradition musulmane voit dans le puits de Zemzem, près du temple de La Mecque, le puits miraculeux du texte de la Genèse. Certains pensent, sans pouvoir le prouver, qu'Abraham aurait déjà été "arabisé" avant l'Islam par des Juifs descendus habiter en Arabie ou par des Arabes judaïsés. Quoi qu'il en soit, le Coran intervient pour ramener le culte de la **Ka'aba** et son pèlerinage, déformés par le polythéisme, à leur origine monothéiste et abrahamique.

Les rites du pèlerinage

On aura pu voir, à la télévision par exemple, un des nombreux films tournés sur ce pèlerinage. Rappelons ici l'essentiel.

Il faut distinguer le "petit" pèlerinage ('umra) du "grand" (hadjdj). Ils comportent en gros les mêmes rites. Mais le seul qui accomplisse l'obligation légale est le deuxième et doit s'effectuer pendant le mois de l'année lunaire justement appelé "celui du hadjdj", deux mois après celui de Ramadan. Le "petit pèlerinage" est une oeuvre pie, mais privée.

Le territoire sur lequel se trouvent La Mecque et Médine est harâm, sacré et interdit aux non-musulmans. Et le musulman qui y pénètre pour accomplir les rites du pèlerinage se met en état d'ihrâm: corps lavé, cheveux coupés, et sans autre habit que deux bandes d'étoffe blanche, l'une entourant les reins et l'autre le buste. La musulmane revêt une longue robe blanche. Arrivant en vue de la Cité sainte, les pèlerins proclament: "Me voici, ô Dieu, me voici" (labbayka). A La Mecque même, les rites sont les suivants: faire sept fois le tour de la Ka'aba en récitant les formules prescrites; courir sept fois entre deux élévations de terrain distantes de quatre cents mètres, aujourd'hui encloses dans une galerie voûtée, pour commémorer la course éperdue d'Agar à la recherche d'eau pour Ismaël; rester debout, toute l'après-midi, sur le mont 'Arafat, le "Mont de la miséricorde", à vingt et un kilomètres à l'Est de la ville, en méditant et en prononçant de belles prières. C'est le sommet du pèlerinage. Au coucher du soleil, les pèlerins descendent de 'Arafat en courant sur sept kilomètres vers le soleil couchant, jusqu'au lieu dit Muzdalifa où ils passent la nuit à la belle étoile. Au matin, ils gagnent un autre lieu proche, Mina, où ils "lapident Satan" en jetant sept pierres sur chacune de trois stèles successives symbolisant le diable.

Ce dixième jour du "mois de pèlerinage" est celui de la "Grande Fête" (Aïd Kébir ou "Fête des Sacrifices"). En souvenir d'Abraham et du bélier qui fut substitué à son fils près d'être immolé (Isaac dans la Bible, Ismaël dans la tradition musulmane postérieure), chaque pèlerin sacrifie à Mina un mouton ou une autre pièce de petit ou de gros bétail, selon ses moyens. Au retour, après "désacralisation", la coutume est de visiter le tombeau du Prophète dans la somptueuse mosquée de Médine. Certains ajoutent, ou plutôt ajoutaient la visite à Jérusalem, avec les deux mosquées de l'esplanade du Temple : la "mosquée du Rocher" et "la Mosquée éloignée" (Al-Aqsa, en souvenir du "voyage nocturne" (isrâ') qu'y aurait fait le Prophète.

La pratique

Le pèlerinage annuel rassemble un nombre de plus en plus considérable de musulmans venus des quatre coins du monde. Ces dernières années, ils étaient près de deux millions. On devine les immenses problèmes que posent aux autorités saoudiennes l'accueil, l'alimentation, le soin, le transport de telles foules. Tous les récits des pèlerins parlent de ce grouillement énorme en des lieux relativement restreints. Les décès ne sont pas rares dans cette population souvent âgée. Mais mourir au pèlerinage est considéré comme une bénédiction. Sans parler des accidents annuels d'avions surchargés, à l'aller et au retour.

Malgré ces risques et cette véritable épreuve physique, aller au pèlerinage au moins une fois dans sa vie est le rêve de presque tous les musulmans. On le réalise de préférence au cours du troisième âge : on a plus de temps et aussi, en général, de ressources disponibles. Les familles s'entraident pour supporter les frais et les gouvernements offrent des facilités et même le voyage et le séjour gratuits pour les heureux bénéficiaires d'une place dans la délégation officielle. Certains ajoutent un autre motif pour faire le pèlerinage au soir de sa vie : il efface tous les péchés.

Au retour dans son pays, le pèlerin est attendu et accueilli avec solennité par les autorités et les familles. Il est ,fêté comme un prince. C'est qu'il est devenu **hadj**, titre qu'il portera toute sa vie et audelà. Des récits, souvent hauts en couleurs, des pèlerins, on retire deux impressions dominantes, sans parler de la joie et de l'émotion de découvrir les lieux où est né l'Islam et où ont vécu le Prophète et ses compagnons; joie et émotion semblables à celles du pèlerin chrétien (et juif) à Jérusalem.

D'abord l'extraordinaire expérience de l'unité et de la diversité de la communauté musulmane, blancs, noirs et jaunes, riches et pauvres, confondus et côte à côte. Ensuite et surtout, une véritable expérience spirituelle, qui peut aller jusqu'à des "conversions" spectaculaires et définitives. On a "vécu" les rites, surtout celui de la station debout en plein soleil à 'Arafat, et celui de la "lapidation" à Mina, où me disait l'un d'eux, il rejetait tous ses péchés en jetant les pierres sur les stèles sataniques.

Un chrétien pourra y retrouver le sens du sacrement, rite externe signifiant - et produisant - la disposition interne.

TABLE DES MATIERES

Introduction		7
Chapitre I:	La naissance de l'Islam : Mohammed et le Coran	15
Chapitre II:	La foi et la théologie musulmanes	25
Chapitre Ill:	Le culte	36
Chapitre IV:	Dieu	77
Chapitre V:	Les anges et les Ecritures révélées	94
Chapitre VI:	Les prophètes	106
Chapitre VII:	Marie et Jésus dans l'Islam	114
Chapitre VIII:	L'acte humain : toute-puissance de Dieu et liberté de l'homme	129
Chapitre IX:	L'eschatologie musulmane	138
Chapitre X:	La mystique musulmane	149
Chapitre XI:	Pour une vision chrétienne de l'Islam	178
Bibliographie sommaire		201
Les Editions du Centurion — 1990 — 41, rue François ter 75008 PARIS.		

છા છા છા